CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35496** **VALABLE JUSQU'AU** **12/06/2027**

ÉDITÉ LE 01/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1987

Raison sociale : SARL COLINET

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/06/2011

Capital : 10 000

31 RUE DE L'ABBE BREMOND
64000 PAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Siret : 341 706 927 00025

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7111404-001

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 347662L1247000/001 292279/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 347662L1247000/001 292279/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 05 59 30 13 38 **Fax :**

Portable : 06 71 05 35 78

Responsabilité légale :
PEINTURE BEL ESPACE (944 417 773) / CORREIA DOMINIQUE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.peinture-colinet-pau.com

E-mail : colinet@wanadoo.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 732 949 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	9	13/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/07/2026 10:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.